

L'Alternance Prépositionnelle entre *À* et *DANS* dans la Construction *Verbe Préposition Groupe Nominal* (Groupe Nominal = nom de lieu)

Takae Matsuda

1. Introduction

Le sujet de cet article est d'étudier les conditions qui président à l'alternance entre *À* et *DANS* suivis par des noms de lieu.¹ En cas de possibilité de cooccurrence de ces deux prépositions, il s'agira de faire apparaître les différences sémantiques que leur présence respective entraîne. Notre recherche porte principalement sur les séquences du type suivant, séquences dont les interprétations ne sont pas toujours claires pour des non-francophones.

- (1) être (à la + dans la) salle de bain
- (2) être (à la + dans la) rue
- (3) mettre qch. (à la + dans la) poubelle

Dans ce travail, nous essaierons d'abord de chercher une théorie efficace pour ce qui est de notre objectif, et ensuite nous nous efforcerons d'analyser cette alternance dans tous ses aspects.

2. Bref coup d'œil sur le traitement des prépositions *À* et *DANS* dans la tradition grammaticale

2.1. L'alternance prépositionnelle peut reposer sur une différence sémantique d'ordre spatial.

Selon GOUGENHEIM(1959:8), *À* a essentiellement un caractère ponctuel: "*À* marque que le lieu n'est envisagé que comme un point dans l'espace, sans considération de surface ni de volume..." Alors que *DANS* a un caractère spatial: "...dans «Je me suis promené longuement *dans Paris*», Paris est conçu comme l'étendue représentée par le plan de la ville." (op.cit.,9) Nous retrouvons le même type d'explication chez GREVISSE(1993:1498): "...à envisage le lieu comme un point, ...et *dans* comme un volume."

SPANG-HANSEN(1963:183) assume en partie cette analyse: "Tandis que *à* marque le lieu d'une façon ponctuelle, *dans* marque l'intériorité." Mais constatant que cette différence spatiale ne suffit pas à rendre compte de l'alternance et des interprétations que celle-là engendre, il introduit l'opposition "cohésion – décomposition" pour expliquer la distribution entre *À* et *DANS*: "L'alternance *à* – *dans* peut donc être décrite, dans une large mesure, comme une opposition cohésion – décomposition. Cette opposition dépasse le cadre de l'opposition point – intériorité qui, notamment, ne suffit pas pour rendre compte de l'aspect grammatical de l'alternance(*au* – *dans un*, *dans les*, etc.)." (op.cit.,184) Cette opposition² sera par ailleurs utilisée

pour opérer une distinction entre les prépositions “incolores” et “colorées”.

2.2. Sémantique des prépositions et fonctions de relateur : deux points de vue traditionnels

D’abord, les grammairiens, cherchant à appréhender le sens des prépositions, les ont distribuées en deux –parfois trois– classes : les prépositions polysémiques d’une part et les prépositions monosémiques d’autre part. Les qualificatifs donnés aux prépositions, “vides, incolores, pleines” font référence au degré d’autonomie et d’investissement sémantiques des prépositions : SPANG-HANSEN(1963 : 21) définit “les prépositions incolores comme les prépositions que la détermination plus précise d’un des termes reliés peut faire échanger contre d’autres prépositions (simples).”

Pour ce qui concerne notre propos, les prépositions À et DANS, À, dont les valeurs sémantiques seraient fortement dépendantes du contexte et non d’une quelconque valeur propre, est du côté des prépositions vides ou incolores, alors que DANS, qui aurait un sens intrinsèque identifiable et stable dans l’ensemble de ses emplois, est du côté des prépositions pleines.

Ensuite, ils se sont attachés à leur fonction dans l’organisation de syntagmes. Ainsi BRUNOT(1965 : 5) a considéré À et DE de ce point de vue et il leur a donc assigné pour rôle essentiel celui de marquer des rapports entre des mots et, pour cette raison, il les a nommées «mots-outils» : “Pour marquer les rapports entre les mots, on emploie des signes exprès, des «mots-outils», dont c’est la fonction. Dans *feuille de papier, vin à emporter, défense d’entrer, de* et *à* sont les mots-outils.”

POTTIER, fidèle à la tradition comme BRUNOT, a classé les prépositions parmi les relateurs.³ Ses questions “Comment un élément de relation peut-il être vraiment vide? Si *à* est vide, et *de* est vide(donc vide = vide), pourquoi une *tasse à thé* n’est-elle pas toujours une *tasse de thé*?” (POTTIER 1961 : 1) nous conduisent à remarquer qu’il y a un décalage dans les critères entre une classification sémantique et la classification relationnelle de POTTIER : en effet, À et DE, prépositions sémantiquement “vides” ou “incolores” par excellence, seront les plus efficaces comme relateurs.

Une fois que l’on a décidé de traiter les prépositions comme des relateurs, il s’agit d’analyser avec précision le syntagme “X préposition Y” afin de dégager pour chacune des prépositions en quoi la relation qu’elle constitue est singulière, en quoi elle se distingue de toute autre relation de même forme.

Dans ce cadre général, VANDELOISE(1986) s’est engagé dans la description des prépositions spatiales selon une approche cognitive ; il analyse les constructions prépositionnelles *X préposition Y* qui ont une interprétation spatiale comme correspondant à une relation entre une cible X (objet à localiser) et un site Y (terme servant de localisateur) en prenant en compte la position du locuteur. Cependant en traitant des prépositions spatiales selon l’approche cognitive, il avait fait la remarque que “À spatial” peut dépasser son rôle spatial.⁴ Ainsi, il l’a expliqué par “la sémantique conventionnelle” qu’il attribue à la relation entre X et Y (1988). Ses analyses montrent la difficulté d’isoler le sens spatial de la préposition À qui est typiquement polysémique. De plus, “sémantique conventionnelle” ne suffit pas à nous offrir la perspective

en ce qui concerne l'alternance de prépositions dans un même cotexte, ce qui est précisément l'objet de notre travail.

3. Une hypothèse nouvelle : division et discernement

Pour examiner l'alternance des prépositions, il est nécessaire de mettre en perspective l'ensemble des prépositions, étant donné que nous supposons que cette distribution est fonctionnelle.⁵ Ce qui nous conduit à investir une hypothèse innovante pour ce qui est de l'analyse des prépositions en particulier. Cette hypothèse, proposée par PAILLARD et FRANCKEL, et appliquée par LEBAUD dans son article (1996-1997) à l'analyse de la préposition POUR, propose de les répartir en deux grandes classes sur la base de deux modes de rapport des occurrences aux notions : "division" et "discernement".

3.1. Logique de la division

LEBAUD, dans son article, résume de la façon suivante le mode de rapport des occurrences aux notions désigné par "division" (op.cit., 160-161) :

Certaines prépositions, selon l'hypothèse mobilisée, s'inscriront donc dans une logique de la division notionnelle, des égards qui est aussi une logique de l'identité : X fait entendre Y d'une certaine façon, X évoque un des égards de Y. Rentrent dans cette sous-classe les prépositions qui de façon générale ont un rapport fortement marqué au domaine spatial, à savoir *dans, sur, sous*. (...)

Dans *X préposition Y*, X se projette sur Y de telle façon que X-Y constitue l'identité de Y : ou pour dire autrement, dans *X préposition Y*, X convoque un des égards associés à Y et Y n'est plus que cet égard. Une identité est ainsi conférée à Y.

Que l'on considère la série de syntagmes suivants : *sur le lit, dans le lit, sous le lit*. À chaque fois est convoqué un égard de la notion *être lit* (être une surface horizontale, un support, être constitutif d'un intérieur, être une sorte d'abri, un lieu inaccessible au regard, etc.)...

3.2. Logique du discernement

Le mode "discernement" est explicité comme le suivant :

D'autres prépositions s'inscriront au contraire dans une logique du discernement, de la catégorisation, de la visibilité de X : Y fait voir X et X convoque des propriétés dont il devient exemplaire. Appartiennent à cette classe *en, pour, par, avec*. (...)

Dans *X préposition Y*, Y fait voir X : Y discerne un X particulier. (...) X en tant qu'individu n'est exemplaire de rien : il est ce qu'il est, ni plus ni moins. Mais X peut convoquer des propriétés dont il devient exemplaire : l'individu X alors s'efface ou tend à s'effacer derrière ce dont il est exemplaire. (LEBAUD, op. cit., 160-161)

Ce programme de recherche est en cours et par conséquent il est impossible à l'heure actuelle de répartir toutes les prépositions dans l'une ou l'autre de ces sous-classes. Peut-être faudrait-il d'ailleurs plutôt raisonner en terme de fonctionnement que de classes : une préposition pourrait alors, selon le cotexte, s'inscrire dans tel ou tel fonctionnement tout en ayant des affinités initiales avec un fonctionnement plutôt qu'un autre. Nous proposons de ranger la préposition À dans la catégorie du discernement, la suite de l'article apportera les arguments en faveur de ce choix.

En résumé, dans le cas de la division, l'identité du terme Y est constituée par la mise en relation de Y à X par une préposition ; alors que dans le cas du discernement, le terme X est pris en compte dans le domaine défini par le syntagme "préposition Y".

4. Application de l'hypothèse à l'analyse de l'alternance entre À et DANS

4.1. Activité, état vs. simple localisation

Dans le chapitre précédent, nous avons classé DANS comme une préposition type division et À comme une préposition type discernement. Ces deux modes correspondent en quelque sorte à une orientation inverse de la relation X-Y : dans le syntagme "X dans Y", X - dans convoque un des égards de Y (égard relevant de la notion à laquelle réfère Y : dans la boîte (intérieur), derrière la boîte (obstacle), sur la boîte (support), etc. C'est Y qui est en jeu. Alors que dans la série "X à Y", à - Y fait voir X, c'est dire que à - Y spécifie le mode de prise en compte de X. La localisation sert alors à dire un point de vue sur X. D'ailleurs ce point de vue sur X, pris dans le cadre de Y, n'est pas stable. Il se modifie suivant le prédicat impliqué dans chaque occurrence de X - à - Y. Considérons le jeu de Questions(Q)/Réponses(R) suivant :

Q : Je ne vois pas Marie. Tu sais où elle est?

R : Elle est

- (1) (à la + dans la) salle de bain.
- (2) (à la + dans la) cuisine.
- (3) (au, à son + dans le, dans son) bureau.
- (4) (à la + dans la) salle à manger.
- (5) (au + dans le) salon.
- (6) (*à la, *à sa + dans la, dans sa) chambre.
- (7) (à la + dans la) cave.
- (8) (au + dans le) grenier.
- (9) (au + dans le) jardin.
- (10) (aux + dans les) champs.

Dans les exemples de (1) à (3), l'alternance de À et DANS se traduit par une variation nette de la valeur sémantique. La séquence X - à - Y se réfère à l'activité qui vient du terme

Y. "X est à la salle de bain." veut dire que X a une activité strictement définie par "salle de bain". La même remarque peut être faite pour (2) et (3) : X est en train de cuisiner, en train de travailler.⁶ En revanche, X - dans - Y se rapporte à une simple localisation circonstancielle : Y ne détermine alors aucunement un type d'activité de X. Dans un syntagme où X est non-animé, à - Y qui convoque une activité est normalement exclu comme dans l'exemple suivant.

Où est mon sac à dos? -Il est (*au + dans le) bureau.

Si X(=être humain) est DANS la salle de bain, ce pourrait être pour nettoyer, pour peindre le mur, etc. Le locuteur qui visera à dire une activité liée au nom de lieu, ne choisira jamais DANS.

En X - à - Y, Y n'implique pas toujours avec le même effet un processus. Plus le sens du terme Y oriente vers un objectif, plus l'effet interprétatif est sensible. Dans les exemples (4) à (6), l'alternance prépositionnelle ne produit pas le changement sémantique net : salle à manger, salon, chambre sont moins forts pour ce qui est d'évoquer une activité que les termes présents dans les exemples précédents. Surtout *chambre*, mot qui apparaît plutôt neutre du point de vue de l'intentionnalité, n'accepte pas la marque typique de l'activité "à la".

Dans (7) et (8), les deux prépositions sont adhérentes. "Être dans la cave / le grenier" est toujours une simple localisation. Par contre, "être à la cave / au grenier" ne se réfère pas d'une manière nette à une activité. Cependant la séquence appelle à la fois une activité et une localisation. D'où vient cette ambiguïté du type à - Y? La cave et le grenier sont destinés à déposer des choses. Si X(=être humain) est à la cave, ou au grenier, c'est un état anormal, provisoire. La relation plus centrée sur X - dans finit par estomper la différence entre à - Y et dans - Y. Dans les exemples suivants, la relation sémantique étroite entre X et Y impose l'usage de À.

Il y a des coffres (au + *dans le) grenier.

Il y a de bons vins (à la + *dans la) cave.

En effet dans l'organisation des habitations en France, "grenier" est un lieu de rangement d'objets et "cave" est un lieu de conservation d'aliments, de vins, etc.

Dans (9) et (10), la connotation provoquée par à - Y peut sembler moins nette que dans (1) à (3). Néanmoins on peut constater une différence sensible entre À et DANS. Dans (9), X est DANS le jardin, quelque part dans le jardin. Tandis que X est AU jardin, peut-être pour planter des bulbes dans la terre. Dans (10), X est DANS les champs pour pique-niquer, pour se promener, etc. Alors qu'on est AUX champs pour cultiver la terre.⁷

Dans (11) et (12), l'alternance des deux prépositions s'associe à une différence sémantique très nette.

(11) Hier, à Paris, deux mille manifestants étaient dans la rue.

(12) Depuis qu'il était à la rue, il ne dormait plus.

Dans (11), “être dans la rue” est une localisation occasionnelle de X. Dans (12), “X à la rue” qualifie X comme sans-abri, tandis que “X dans la rue” ne considère pas X comme sans-abri, X est circonstanciellement dans la rue pour y manifester, rien n’est dit de son état. Dans “X à la rue”, *la rue* ne porte plus la trace réelle de lieu ; ou pour dire autrement, *la rue* ne se rapporte plus à tel ou tel lieu. La tendance à typifier de “X à la rue” nous conduit à évoquer la fonction de À dans les mots composés : À, introduit dans les mots composés, fonctionne aussi selon le mode “discernement”.⁸

4.2. Activité rituelle vs. localisation circonstancielle

Les facteurs qui président au choix des prépositions mettent en jeu la relation sémantique entre X et Y. Dans (1) à (3), l’idée mobilisée comme facteur est : Qu’est-ce qu’on met à la cave?

- (1) Mets les bouteilles (à la +* dans la) cave.
- (2) Il a mis le chaton trouvé (*à la + dans la) cave.
- (3) Le meurtrier a mis le cadavre (*à la + dans la) cave.

La cave, comme nous avons déjà dit, est un endroit destiné à déposer des bouteilles, des vins, des conserves, etc. Si on y met un chaton, ce n’est que provisoirement, et un cadavre, c’est pour cacher son crime. Ainsi s’explique la distribution des deux prépositions.

- (4) Ton parapluie a un trou. Mets-le (à la + *dans la) poubelle.
- (5) Où met-on le parapluie mouillé? - Mets-le (*à la + dans la) poubelle.
- (6) rejeter un poisson (à + *dans) l’eau.
- (7) rejeter un poisson mort (*à + dans) l’eau.

Dans (4) et (5), on met À la poubelle les choses pour s’en débarrasser, mais pour ranger temporairement, on met les choses DANS la poubelle. Dans (6) et (7), on remet un poisson pêché À l’eau s’il est vivant, puisque c’est le retour à son lieu naturel. Alors qu’on ne rejette pas un poisson mort À l’eau. On le rejette DANS l’eau comme un quelconque objet.

Parmi les facteurs qui fonctionnent comme critère de choix de À et DANS, il y a, comme nous l’avons déjà constaté, des éléments culturels extralinguistiques.

- (8) Paul mange (à la + dans la) cuisine.
- (9) Paul prend son petit déjeuner (au + ?dans le) lit.
- (10) Paul dort (*à la + dans la) cave.
- (11) Paul dort (*au + dans un) fauteuil.
- (12) Paul dort (*au + dans le/un) lit.

En ce qui concerne l’exemple (8), “manger à la cuisine”, c’est une manière de manger sans

façon par opposition “manger à la salle à manger” plus formel. Par contre, on peut manger DANS la cuisine, occasionnellement, à cause du soleil. Dans l'exemple (9), prendre son petit déjeuner AU lit, c'est “un plaisir du dimanche”, alors qu'on prend son petit déjeuner DANS le lit quand on est malade. Toutefois il est à noter que toutes les mœurs culturelles n'acceptent pas “prendre son petit déjeuner AU lit” comme façon de manger. Au Japon, “prendre son petit déjeuner AU lit” n'existe pas. On prend son petit déjeuner DANS le lit quand on est malade seulement.

Dans les exemples (10) et (11), les occurrences occasionnelles ou circonstancielles sont mises en jeu dans le choix de la préposition DANS. L'usage de À est interdit. Dans (12), n'est-il pas possible de “dormir AU lit”? “Dormir” et “lit” n'entretiennent-ils pas une forte relation sémantique? Supposons que le sens central intrinsèque du verbe “dormir” est “être au lit en état de sommeil”. Et alors, si “lit” apparaît dans une occurrence langagière, le mot “lit” doit être toujours pris en un sens distinctif par rapport à d'autres lieux. Dans ce cas-là, “dormir-lit” se passe plutôt dans une circonstance exceptionnelle. On offre à un sans-abri une nuit d'hôtel pour dormir DANS un lit.

4.3. Contraintes sur Y dans “X à Y”

Dans “X à Y”, Y situe et repère X. La relation entre X et Y est une représentation admise par les interlocuteurs ou bien celle qui est basée sur la connaissance partagée dans la société. Dans cette situation, Y ne prend pas la forme concrète telle qu'une réalité. Si Y se présente comme un objet réel plutôt qu'une idée, l'équilibre entre X et Y se perd, ce qui amène l'alternance de À avec DANS. Considérons tout cela au point de vue du déterminant de Y. Y en tant qu'idée générale prend l'article défini. Cependant une fois que Y s'incarne dans un objet réel, Y tend à acquérir un autre déterminant que l'article défini. Ainsi, l'alternance de À avec DANS se fait en même temps que le changement du déterminant de Y.

D'après FREI, dans les emplois où la préposition À est préférée à d'autres prépositions à valeur locative, elle sert de “locatif générique” (cité par CERVONI, 1991: 265). Notre recherche nous conduit aussi à constater que le contraste entre À et DANS correspond à une opposition entre le générique et le spécifique. Avec dans - Y, le choix du déterminant de Y est tout à fait libre, alors qu'avec à - Y, dans la plupart des cas, Y n'accepte aucun autre déterminant que l'article défini.

4.3.1. Y accompagné de l'adjectif possessif

Si l'adjectif possessif ne fonctionne pas dans le contexte comme l'élément discriminatif, on peut le mettre dans la séquence “X à Y”.

- (1) Il est (au, à son + dans le, dans son) bureau.
- (2) Mets ta voiture (*à mon + dans mon) garage.

Dans (1), on peut gloser SON comme “habituel, propre” qui n’a pas de fonction discriminative. Au contraire, l’exemple (2) interdit l’usage de À.

4.3.2. Y accompagné d’adjectif qualificatif [ou son équivalent]

L’usage de À n’est pas possible. La situation occasionnelle correspond à la série “X dans Y”.

- (1) Mets ta voiture (*au + dans le) petit garage.
- (2) Mets ta voiture (*au + dans le) garage de droite.
- (3) Mets ta voiture (*au + dans le) garage qui est au fond.

5. Conclusion

Dans cet article, nous avons traité À et DANS dans la double perspective suivante :

1) déterminer À et DANS comme, respectivement préposition du type “discernement” et du type “division” selon la nouvelle appréhension du fonctionnement des prépositions.

2) analyser leur fonction dans chaque occurrence sur cette nouvelle base.

Toutes les analyses comparatives proposées ci-dessus ont mis en relief le fonctionnement “discernement” de À et “division” de DANS.

Enfin, les résultats de cette étude devraient nous permettre de rendre attentifs les non-francophones sur ce qui se cache derrière À, préposition “pseudo-punctuelle”.

NOTES

1. Le présent article est une version remaniée de mon exposé fait lors de la conférence de la Société Japonaise de Langue et Littérature Françaises qui a eu lieu en octobre 1998 à l’Université d’Osaka.

Je remercie de tout cœur M. Daniel Lebaud (Université de Franche-Comté) de son aide et ses conseils.

2. Opposition qui d’ailleurs n’est pas sans ambiguïté dans son application aux prépositions : en effet, elle ne permet pas de répartir efficacement l’ensemble des prépositions. Elle organise plutôt les emplois possibles des prépositions.

3. “En 1995 nous parlions d’*éléments de relation*, puis en 1974 de *relateurs* pour désigner l’ensemble des signes établissant une relation (ayant donc une double incidence) entre deux termes (du simple lexème aux propositions). Cela incluait les prépositions (simples et complexes), les postpositions, les préfixes et préverbes, les conjonctions, les déictiques, les marques casuelles.”

4. VANDELOISE(1986 : 21) fait remarquer que la phrase “Annette est à son bureau” n’indique pas seulement la localisation spatiale mais aussi une activité de la personne. Cependant il en conclut que “La logique ne peut exprimer ce sens additionnel sans sacrifier ses exigences de compositionnalité”.

5. Par fonctionnelle, nous voulons dire que les prépositions organisent et déterminent de façon spécifique les relations des termes constitutifs de leur cotexte.

6. LEEMAN(1995: 62-64) traite "en N" comme syntagme qui exprime une condition morale ou une activité. De même, elle fait remarquer que À est susceptible aussi d'impliquer une activité de la personne. Quant à la différence entre EN et À, elle donne une explication que voici: simplement, EN et À ne supposent pas la même vision de l'activité en question: *partir en chasse* (il y a quelque chose de bien déterminé à trouver), ce n'est pas la même chose que *partir à la chasse*.
7. À - Y, révélateur de X en activité de visé, fait choisir "aller AU coiffeur" au lieu de "aller CHEZ le coiffeur". Le locuteur préfère inconsciemment À à CHEZ qui se réfère à une simple localisation comme DANS. C'est une erreur "logique".
8. CADIOT(1993-a: 195) propose à propos des noms composés une hypothèse suivante: [dans un groupe de type N1 à N2], le trait introduit par à N2 (ADJ) doit être interprété comme une qualification de N1, permettant de donner un nom à une sous-classe définie des référents de ce N1.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNOT, F.(1965) *La Pensée et la Langue*, Paris, Masson et Cie.
- CADIOT, P.(1993-a) "À entre deux noms: vers la composition nominale", *Lexique* N° 11, *Les prépositions: méthodes d'analyse*, Presses Universitaires de Lille, 193-240.
- (1993-b) "DE et deux de ses concurrents: AVEC et À", *Langages*, N° 110, Paris, Larousse, 68-106.
- CERVONI, J.(1991) *La préposition; Étude sémantique et pragmatique*, Paris Duculot.
- GOUGENHEIM, G.(1959) "Y-a-t-il des prépositions vides en français?", *Le Français Moderne*, N° 27, Paris, D'Artrey, 1-25.
- GREVISSE, M.(1993) *Le Bon Usage*, Paris, Duculot.
- LEBAUD, D.(1996-1997) "POUR et POURTANT: Un même mode de construction d'une relation", *Bulletin de Linguistique Appliquée et Générale*, N° 22, Université de Franche-Comté, Besançon, 155-179.
- LEEMAN, D.(1995) "Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non **Max est en peur*? Hypothèses sur la construction *être en N*", *Langue Française*, N° 105, Paris, Larousse, 55-69.
- POTTIER, B.(1961) "Sur le système des prépositions", *Le Français Moderne*, N° 29, Paris, D'Artrey, 1-6.
- (1997) "Le cognitif et le linguistique dans l'expression des relations", *Faits de Langues*, N° 9, *La préposition: une catégorie accessoire?* Paris, Ophrys, 29-38.
- SPANG-HANSEN, E.(1963) *Les prépositions Incolores du Français Moderne*, Copenhague, G.E.C. Gads Forlag.
- VANDELOISE, C.(1986) *L'Espace en Français*, Paris, Seuil.
- (1988) "Les usages spatiaux statiques de la préposition À", *Cahiers de Lexicologie*, N° 53, Paris, Didier, 119-146.